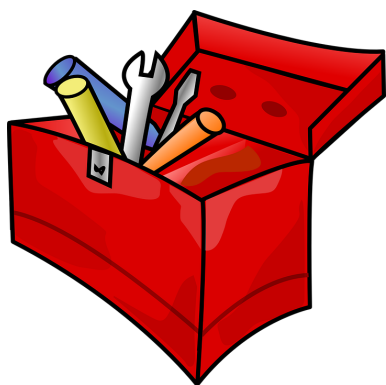


<https://lve-rhone.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article456>

# Les assistants de langue de notre département

- Outils pédagogiques - Toutes langues -



Date de mise en ligne : vendredi 23 novembre 2018

---

Copyright © Langues vivantes à l'école - Tous droits réservés

---

3 assistants germanophones originaires d'Allemagne et de Suisse, et 7 assistants anglophones originaires pour 3 d'entre eux des USA, 1 du Canada et 3 du Royaume-Uni sont affectés dans 14 écoles du département dont la demande a été acceptée. 4 d'entre eux participeront également au projet de visio communication à l'inspection académique.

Ils bénéficient d'une formation de 12 heures et d'un accompagnement dans les écoles durant l'année.

Rappel du cahier des charges :

- Les contrats d'assistants correspondent à une mission d'appui auprès des enseignants qui dispensent un enseignement de langue. Les assistants ne doivent pas se voir confier de fonction d'enseignement.
- La présence d'un assistant doit pouvoir être mise à profit :
  - pour développer l'ouverture internationale de l'école et de la classe (il peut ainsi être sollicité pour contribuer à la mise en place d'une correspondance scolaire avec une école dans son pays d'origine, notamment par le biais des nouvelles technologies) ;
  - pour participer au projet d'école et valoriser la place des langues ;
  - pour développer l'interdisciplinarité ;
  - pour accompagner les apprentissages soit en classe, soit en groupes, soit dans le cadre de la mise en œuvre d'un apprentissage multimédia.

